

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité d	environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	AND AGE	№ d'enregistrement : 69 - DDFR - 004
- 3 AVR. 2019	17	AVR. 2019	400-1100-E
	1. Intitulé du p	orojet	
Augmentation du stockage éthanol de l'E	ntrepôt Pétrolier de Lyon (E	PL)	
O LL JUR	w ( - v dos) ev elles (s) elle vue	aga ay du (ay das	nálilianngiro(s)
TO STATE OF THE PROPERTY OF TH	u (ou des) maître(s) d'ouvr	age of at (or des	) permonnane(s)
2.1 Personne physique  Nom Giraudet	Préno	m Christophe	
	Tiono		
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	EPL - Entrepôt Pétrolier d	elvon	
Nom, prénom et qualité de la personne	Giraudet Christophe, Dire	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T	
habilitée à représenter la personne morale	Giraudet Christophie, Dire	cteur general	
RCS / SIRET 6 9 2 0 4 0 6	2 9 0 0 0 3 6	Forme juridique	Société par actions simplifiée
Joian	ez à votre demande l'ar	nexe obligatoire	n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	dimensionnement corresp	ondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du p (Préciser les éventuelles r	rojet av regard de ubriques issues d'a	s seuils et critères de la catégorie utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1°a) Installations classées pour la	Utilisation d'un réservoir a	érien vertical existar	nt de 4 220 m3 pour stocker de
protection de l'environnement - Autres	l'éthanol.		1
installations classées pour la protection de l'environnement soumises à			enant à la rubrique 4331 ( "liquide de la rubrique 4330") augmentera de
autorisation	529 tonnes (statut enregist		
	Cependant, le dépôt est dé		
RECEIVED FOR THE SECOND	4. Caractéristiques géné	rales du projet	
Doivent être annexées au présent formu			ı formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven	tuels travaux de démolitior	ı	
Le projet se situe sur l'emprise du Port Edo	ouard Herriot, dans le dépôt	pétrolier EPL.	
Il consiste à réaffecter le bac 34 en éthano	I. Le bac 34 est un réservoir :	aérien vertical de 4	220 m3, stockant actuellement des
hydrocarbures. Ce bac sera raccordé au réseau éthanol dé	ià existant du site.		
de bas sera raccorde da reseda emarior de	ga omosant aa arto.		

### 4.2 Objectifs du projet

Le marché du carburant est en nette évolution. Il y a une forte progression de la demande en essence (E5,E10, E85 : essence additivée d'éthanol).

La logistique d'éthanol d'EPL arrive au maximum de ses possibilités :

- Difficulté des fournisseurs qui nous font subir de nombreux contingentements
- Transporteurs en manque de ressource pour approvisionner les 968 camions de l'année 2018
- Rotations très élevées sur une logistique déjà à saturation

EPL souhaite donc augmenter ses capacités de stockage d'éthanol afin d'accompagner l'évolution du marché vers la consommation accrue des essences et pouvoir assumer les pics de consommation.

L'augmentation du stockage d'éthanol permettra ainsi de réceptionner l'éthanol par barge et diminuer les rotations de camions. Une seule barge permettra de réduire le flux routier de 70 camions.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

## 4.3.1 dans sa phase travaux

La durée prévisionnelle des travaux est de 7 mois. Les opérations prévues sont les suivantes:

- travaux de génie civil afin notamment de créer une sous-cuvette pour le bac 34 dans la cuvette déjà existante
- travaux de tuyauterie
- opération décennale du réservoir 34

## 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le réservoir 34 sera utilisé afin de recevoir de l'éthanol par barge depuis l'appontement et la canalisation de transport existants. Dans une impossibilité technique ou logistique de recevoir l'éthanol par barges, il sera livré par camions-citernes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administ La décision de l'autorité environneme	rative(s) d'autorisation le projet a-t-	Il été ou sera-t-Il soumis ?
		es impacts que peuvent avoir ce projet.
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	rojet et superficie globale de l'opération	on - préciser les unités de mesure utilisées
	eurs caractéristiques	Valeur(s)
Volume du réservoir		4 220 m3 20 mètres
Diamètre du réservoir Hauteur du réservoir		15 mètres
Hadiedi du reservoir		
4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)		04-40-54-5 45-42-50-N
d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. 04 • 49 • 54 "E Lat. 45 • 42 • 50 " N
EPL	Pour les catégories 5° a), 6° a), b)	
3, rue d'Avignon Port Edouard Herriot	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,	
69 007 LYON	38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de	
	l'environnement :	
	Point de départ :	Long ° ' " Lat ° ' " _
	Tomm do depart	Long°'"_ Lat°'"_
	Communes traversées :	
la	ianoz à votre demande les anni	exes nº 2 à 6
	ignez a vone demande les dime	
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	on d'une installation ou d'un ouvrag	e existant? Oul X Non
4.7.1 Si oul, cette installation ou	cet ouvrage a-t-II fait l'objet d'	une évaluation Oui X Non
enviolmentende i	L'arrêté préfectoral d'a	outorisation d'exploitation d'EPL le plus récent clate
	du 19 juin 1998.	
indiquez à quelle date il a été auto		
4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oul, cette installation ou environnementale?  4.7.2 Si oul, décrivez sommairement différentes composantes de votre p	cet ouvrage a-t-II fait l'objet d' L'arrêté préfectoral d'a du 19 juin 1998.  t les projet et	e existant? Oui X Non Unne évaluation Oui X Non Unne évaluation

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

# 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	×		Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) a été approuvé en novembre 2015 dans la Métropole de Lyon et le département du Rhône. Le PPBE concerne les infrastructures routières dont le trafic annuel est supérieur à 3 millions de véhicules et les infrastructures ferroviaires dont le trafic est supérieur à 30 000 passages de trains par an.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		$\boxtimes$	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		$\boxtimes$	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	×		Le PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondation) de Lyon a été approuvé en mars 2009. Le PPRT de la Vallée de la Chimie a été approuvé en octobre 2016. Il a été annulé en janvier 2019 avec effet différé au 10/01/2021.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	×		Le site EPL est référencé dans la base de données BASOL en tant que "Site sous surveillance après diagnostic". Une étude globale a été réalisée sur l'ensemble du Port Edouard Herriot. Elle n'a pas révélé de pollution spécifique sur le site d'EPL. La qualité des eaux souterraines est surveillée semestriellement.
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements X d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible Le projet est situé dans une zone industrielle, il n'y a pas d'incidences d'entraîner des significatives sur la faune, la flore, les habitats et les continuités écologiques. perturbations, des dégradations, des destructions de la П |X|biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milleu naturel Le projet est situé dans une zone industrielle. Les sites Natura 2000 les plus Si le projet est situé près sont situés à environ 20 km (directive oiseaux) et 9 km (directive dans ou à proximité habitats). Compte tenu de la distance entre le projet et ces zones, il n'y a pas d'un site Natura d'incidence. 2000, est-il susceptible d'avoir X un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	Situé au coeur d'une zone indutrielle, le projet ne présente pas de sensibilité particulière et n'impactera aucune zone énumérée au 5 du présent formulaire.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X		Le projet est concerné par: - le risque industriel : 2 dépôts pétroliers (DPL et SPR) se situent au voisinage direct du site et EPL exploite une canalisation de transport d'une longueur de 135 mètres qui relie l'appontement au site EPL. Le projet est concerné par un PPRT le risque de transport de matières dangereuses lié au trafic maritime du Port Edouard Herriot et au trafic routier à proximité du dépôt. Le projet n'est pas concerné par le risque nucléaire.
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		Le projet est situé dans une zone de séisme faible (2 sur 5) et dans une zone d'aléa faible de retrait-gonflement des sols argileux. Il n'est pas concerné par le risque de mouvement de terrain ni le risque de cavités souterraines. Le projet est situé dans une zone concernée par un PPRI (Plan de Prévention des Risques Indonations).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	Il est prévu une diminution du trafic de camions venant décharger l'éthanol sur le site d'EPL ainsi qu'une diminution des émissions de COV liées au réservoir 34 (l'éthanol émet moins de COV que l'essence). Le projet devrait donc avoir un impact positif en réduisant les émissions atmosphériques.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	ll est prévu de diminuer d'environ 65% le trafic de camions venant livrer de l'éthanol sur le site d'EPL. Le projet aura donc un impact positif.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	$\boxtimes$		En phase travaux, le projet sera source de bruits classiques de chantier avec des travaux de jour. Le site est situé dans une zone industrielle, il n'y a pas de "Zone d'habitation concentrée", ni d'IGH dans l'environnement proche. Aucune habitation n'est recensée dans un rayon de 500 mètres.  En phase exploitation, le projet ne générera pas d'impact sonore supplémentaire. Au contraire, le trafic prévisionnel de camions venant décharger de l'éthanol sur le site sera en baisse et donc l'impact sonore induit par le trafic de camions autour d'EPL.  Le projet est situé à proximité d'infrastructures routières, sources de bruit. Il est attendu à ce que cet impact sonore diminue avec la baisse du trafic de camions déchargeant de

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		×	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×		Les déchets produits proviendront essentiellement de la vidange du réservoir 34 (production de boues et eaux mélangées d'hydrocarbures) pendant la phase travaux. Ces déchets considérés comme dangereux seront éliminés selon les filières adéquates habituelles. Sachant que la vidange du réservoir 34 aura quand même eu lieu dans le cadre de l'opération décennale, le projet aura un impact négligeable sur les déchets.

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	×	
approuvés	ences du projet identi ? Non X Si oui, décriv		ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	nces du projet identific Non X Si oui, décri		t-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet réutilise des installations déjà existantes (réservoir 34, réseau éthanol). Dans l'ensemble, l'impact du projet est plutôt positif du fait de la réduction des émissions atmosphériques dues à la dimunition du trafic des camions venant décharger l'éthanol sur le site et à la diminution des émissions de COV liées à la réutilisation du réservoir 34 en éthanol au lieu d'une utilisation en essence.

# 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Pour le projet d'augmentation du stockage éthanol sur le dépôt pétrolier EPL, une étude d'impact ne semble pas pertinente pour les raisons suivantes:

- Bien que l'augmentation de la capacité éthanol ferait évoluer la rubrique 4331 du statut d'enregistrement à celui d'autorisation, le dépôt est et demeurera classé Seveso Seuil Haut. Les effets liés à l'éthanol sont déjà connus et présentés dans l'étude de dangers ainsi que dans le porter à connaissance transmis en parallèlle de cette demande à la préfecture.
- Le projet présente de faibles enjeux environnementaux. Dans l'ensemble, le projet a plutôt un impact positif dues à la dimunition du trafic des camions venant décharger l'éthanol sur le site et à la réutilisation d'un réservoir essence en éthanol.
- De plus, le site du projet ne présente pas d'enjeux significatifs concernant les milieux naturels (pas de ZNIEFF, pas de parc naturel, pas de sites inscrits ou classés, ...), les milieux physiques ou humains (activités industrialo-portuaires, habitations éloignées, ...)

### 8. Annexes

# 8.1 Annexes obligatoires

_	S. I Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	$\boxtimes$
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	×
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

	Objet
	9. Engagement et slanature
certifle sur	9. Engagement et signature I'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

